

Visa du supérieur hiérarchique :

Promotions 2023 – premier degré public Accès à la Classe exceptionnelle des Professeur(e)s des écoles hors classe

FICHE DE RECUEIL DE L'AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE (Si pas d'accès à I-Prof)

<u>Identité de l'enseignant</u> :	
NOM :	
Prénom :	
Affectation :	
Fonction :	
Corps / grade :	
Échelon (au 31/08/2022) :	
Éligible à la Classe Exceptionnelle (date d'effet au 01/09/2023) Au titre du :	
☐ 1 ^{er} vivier (candidature obligatoire sur I-Prof)	
2 nd vivier	
Appréciation littérale du supérieur hiérarchique :	
Date : NOM – Prénom – Qualité et signature :	
Vu et pris connaissance le : L'intéressé(e) :	